

## RÈGLEMENT

### Préambule

Tout participant s'engage à respecter le présent règlement.

### Dates et lieu

Le Winter Film Festival aura lieu à Bourg Saint Maurice du 8 au 11 novembre 2018 au cinéma Le Coeur d'Or

### Comité d'organisation

Le Festival est organisé par l'association Winter Fest, avec le concours de ses partenaires et de la Ville de Bour Saint Maurice. L'association est seule responsable de la sélection officielle du Festival.

### Objet

Le Festival met en compétition des films/court metrages/documentaires francais et internationaux concernant la glisse, la montagne, l'aventure et le voyage sous toutes ses formes : ski, snowboard, telemark, expéditions polaires, de haute montagne, voyages en ballon, explorations sous-marines, spéléologiques, portraits d'explorateurs, d'aventuriers,... et d'une façon générale toutes les démarches majeurs relevant de l'esprit sportif et d'aventure.

### Conditions d'admission

La durée des films sera comprise entre 5 et 90 minutes et l'année de réalisation ne sera pas antérieure à octobre 2016.

Pour les films étrangers, le Comité de sélection n'acceptera que les films ayant une version française ou anglaise.

### Inscription pour la présélection

Les films sont recevables jusqu'au 25 juillet 2018. L'inscription d'un film est gratuite et plusieurs films du même réalisateur peuvent être envoyés pour la présélection. Pour la présélection, seul sont admis les films transmis par fichiers numériques téléchargeables (type .mov) non protégés contre la copie. **Les films doivent être inscrits avec la fiche d'inscription complétée et signée.**

### Sélection

Le Comité de sélection confirmera par email la sélection officielle des films fin juillet. L'organisation ne réglera, en aucun cas, des frais pour la copie et pour la diffusion des films. Après avoir reçu la confirmation de la sélection de votre film au Festival, les éléments suivants devront nous être transmis :

- 3 photos numériques en haute définition (soit 1 772 x 1 181 pixels minimum) représentatives du film et avec le copyright correspondant
- la filmographie et un portrait en haute définition du réalisateur;
- un extrait du film de 1 minute pour le site internet et les réseaux sociaux du festival (par WeTransfer) ;
- le synopsis du film pour le programme du Winter Film Festival

Ces documents pourront être utilisés libres de droit dans le cadre (uniquement) de la promotion et la communication du Festival, ainsi que les événements associés (Winter Film festival Tour, Morocco Adventure Film festival)

### **Diffusion pendant le festival**

Tout film retenu pour la sélection officielle devra être envoyé cinq semaines avant le Festival. Il peut être transmis sur Disque Dur ou clé USB, mais également par voie dématérialisée (Wetransfert, Google Drive,...). L'adresse pour les envois postaux :

### **Winter Film Festival – Cinéma Le Coeur d'Or – Rue Saint Jean – 73700 Bourg Saint Maurice**

Les frais d'expédition, de dédouanement et d'assurance des films sont à la charge exclusive des concurrents. Les films retenus ne doivent en aucun cas comporter de coupures publicitaires. Le Festival, via l'association Winter Fest, ne prendra en charge que les frais de réexpédition des films sélectionnés pour le Winter Film Festival.

### **Responsabilité**

Les concurrents ayant envoyé la copie originale d'un film le font à leurs risques et périls. L'association Winter Fest décline toute responsabilité et ne prévoit pas d'indemnisation en cas de perte ou d'endommagement d'un support qui lui a été adressé.

### **Jurys et prix**

Un jury de professionnels, composé de spécialistes du cinéma, du milieu de la glisse, de l'aventure, du journalisme. Les décisions du jury sont sans appel. En cas d'égalité de vote, la voix de son Président compte double.

Un jury de cinq jeunes du Lycée de la Ville de Bourg Saint Maurice.

Les jurys décerneront les prix suivants :

- Grand Prix du Winter Film Festival
- Prix du Meilleur Documentaire
- Prix du Meilleur Court Metrage
- le Coup de Coeur du Jury
- Prix Icepeak du Jury Jeune

Les réalisateurs et producteurs primés acceptent de laisser une copie de leur film au Winter Film Festival pour les archives du Festival.

Important : Les réalisateurs ne pouvant pas assister au Festival doivent désigner une personne ayant participé au film (protagoniste, auteur, producteur,...) pour les représenter et surtout lors de la proclamation du palmarès le samedi soir.

À défaut, l'organisation du Festival se réserve le droit de ne pas envoyer prix que le film ou pourrait recevoir.

## **ORGANISATION : Association Winter Fest**

Président Association : Thibaud Duchosal - Vice Président : Jean ROCHAS

Association Winter Fest  
Cinéma Le Coeur d'Or  
Rue Saint Jean  
73700 Bourg Saint Maurice  
FRANCE  
Tél. +33 (0)6 86 37 99 18